

Formation Contrôle des exportations et BDU (Biens Double Usage)

International

Référence de la formation : **X021**

Villes : **Strasbourg, Colmar, Mulhouse**



En présentiel ou à distance **Accessible**

Durée : **1 jour (7 heures)**

Tarif Inter : **590 € net**

[Tarif intra sur demande](#)

Mise à jour le 4 mai 2026

Objectifs de la formation

- Appréhender la réglementation sur les exportations et livraisons des BDU (biens et technologies à double usage)
- Identifier et gérer les contraintes et risques qui pèsent sur les entreprises exportatrices
- Mesurer l'impact extraterritorial des réglementations en cours et américaines (EAR, ITAR) en particulier
- Jeter les bases de bonnes pratiques

A qui s'adresse la formation ?

Public

- Personnel du Service Export, logistique, juridique et ADV

Pré-requis

- Aucun

Les points forts de la formation ?

- Intervenant avec plus de 20 ans d'expérience dans le domaine international

- Echanges, analyse de pratiques et de situations vécues
- Outils opérationnels utilisables en entreprise

Programme de la formation

1. Le contrôle du commerce extérieur & ses fondamentaux

Principes généraux et rappels des fondamentaux

- Contrôle = quelles mesures ?
- Sur quels produits ?
- Sous quelles formes ?
- Avec quels pays ?
- Le bras armé du contrôle UE : les Sanctions

2. Le cadre réglementaire en vigueur sur les BDU

Document Principal : la Réglementation des UE

- Points clés du règlement CE en vigueur 2009 (BDU, liste commune, exceptions...)
- Nouveautés 2016
- Licences/autorisations d'exportations sur les BDU (obligations réglementaires)
- La situation des transferts intracommunautaires

Attention à la confusion avec les douanes

- Autres réglementations : L'épineuse question de l'extra-territorialité
- La réglementation des USA/ EAR, ITAR, questions soulevées (EAR99)
- Comparaison avec la France (clause « catch-all »)

3. Champ d'application du contrôle export en UE

Quels sont les produits soumis à cette réglementation ?

- La classification des BDU en catégories
- Pays d'exportation concernés souvent plus méconnus

Les contrôles « hors-produits »

- Le contrôle des personnes « blacklistées »
- La situation en cas d'embargos

4. Mettre en place son « Export control »

- Selon le pays de destination ou Nature des marchandises ?
- Quels risques pour les Services et collaborateurs concernés ?
- Mettre en place les bases de son « export control »
 - Principales mesures et actions systématiques (géopolitiques, commerciales, financières)
 - Déterminer le classement de votre produit
 - Déposer une licence d'exportation
 - Recours à des prestataires externes : dans quel cas ?

5. Pour la suite : ou s'informer ?

- Liens officiels à consulter
- Administrations concernées
- Services conseils disponibles

Modalités de la formation

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et cadrage législatif/Exemples de situations pratiques

Évaluation des connaissances

Mise en situation et/ou Questionnaire

Organisation

Formation en présentiel ou distanciel selon session

Validation de la formation

Attestation d'évaluation des acquis
Attestation de suivi de formation

Chiffres clés

92 %

de recommandation
en 2025

93 %

de satisfaction
en 2025

81 %

de réussite CCE
en 2025